

BIENVENUE À
CLC LOISIRS



SOMMAIRE

- État civil, animaux de compagnies et ramassage des poubelles pages 3
- Travaux page 4 et 5
- Très Haut Débit et logements pages 6 et 7
- Enfance - jeunesse pages 8
- Manifestations à Rantigny pages 9
- La vie associative page 10
- Actualités de la saison culturelle page 11
- La petite histoire dans la grande page 12

EDITO



Chères Rantignysiennes, chers Rantignysiens,

Je suis particulièrement fier et heureux de pouvoir annoncer l'ouverture depuis le 20 août dernier de la concession de camping-cars CLC Loisirs. Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des salariés qui ont dû patienter plus de 4 ans

avant de bénéficier d'un outil de travail désormais à la hauteur de leur professionnalisme et probablement voir leur effectif doubler dans les années à venir.

Le commerce local au Relais de Poste n'est d'ailleurs pas en reste avec l'arrivée de nouveaux restaurateurs et d'une coiffeuse, mais également d'un professionnel de santé qui ouvre un cabinet dentaire dans les locaux de l'ancienne pharmacie.

Au-delà des retours sur les travaux, aménagements, réalisations et manifestations que vous allez découvrir dans ce bulletin et pour lesquels je remercie

l'ensemble des acteurs qui s'y sont impliqués, je vous invite à participer massivement au devoir de mémoire qui est le nôtre un siècle après la fin du conflit de 14/18 qui a marqué à jamais notre pays, notre territoire et nos familles.

C'est, comme en 2014, avec la commune de Cauffry que nous allons commémorer ce centenaire et honorer la mémoire de toutes les victimes de ce conflit. J'en appelle donc au civisme de chacun pour braver les éléments climatiques et venir se joindre au cortège.

Bien à vous,

Dominique Delion
Maire de Rantigny

ÉTAT CIVIL du 1^{er} juillet au 30 octobre 2018

ILS SONT NES

GARCIA Inèsle 31 juillet 2018
HALLIEZ Quentinle 8 octobre 2018

ILS SE SONT MARIÉS

GUILBERT Guy et LANG NGUYEN Annele 7 juillet 2018
CHEMMAR Christophe et LETREUILLE Sophiele 21 juillet 2018
FRAMERY Frank et LAPLAINE Angéliquele 21 juillet 2018
CHARTON René et GONTHIER Christellele 4 août 2018
RUDNIK Kévin et PECQUEUX Virginiele 8 septembre 2018

ILS NOUS ONT QUITTES

COURTOIS Claudele 25 juillet 2018
LEFEVRE Pascalle 1^{er} août 2018
LE COROLLER veuve DOMINIK Mariele 6 août 2018
LEMAITRE veuve THOMASSIN Denisele 18 août 2018
LAMBERT Gaëtanle 3 septembre 2018
DEVISME Patrickle 8 septembre 2018
JELOT Pascalle 18 septembre 2018
CARBONNELLE Dominiquele 19 octobre 2018

Nos amis les animaux de compagnie.

Nos animaux de compagnie sont parfois fugueurs et profitent d'une porte laissée entrouverte ou d'une clôture défectueuse pour aller voir ce qui se passe à l'extérieur de la propriété de ses maîtres.

Ces petites escapades sont parfois lourdes de conséquences, car un chien qui traverse une rue peut être à l'origine d'un accident, c'est pourquoi il est important de veiller à ce que vos animaux ne se retrouvent pas dans cette situation.

La loi prévoit que le propriétaire d'un animal retrouvé errant soit passible d'une contravention d'un montant de 35 euros, alors soyez vigilant pour éviter ce désagrément.



Le ramassage des poubelles

Le ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif et des déchets verts est une mission assurée par La Communauté de Communes du Liancourtois, la Vallée Dorée. Afin de permettre aux agents de collecte d'assurer le ramassage, il est important que les interdictions de

stationnement soient respectées.

De plus et afin de rendre les trottoirs accessibles aux piétons, chaque riverain devra sortir sa poubelle la veille au soir du ramassage et la rentrer le plus rapidement possible.

Les containers ne doivent pas rester en permanence sur le domaine public, ils doivent être rentrés à l'intérieur des propriétés.

CLC LOISIRS s'installe à Rantigny



4

Après de nombreuses années de démarches administratives, l'entreprise CLC Loisirs vient de s'installer à Rantigny.

Cette entreprise familiale installée à Erquery souhaitait s'installer sur les bords de la D1016 depuis cinq ans. C'est le nombre d'années qu'il aura fallu pour permettre à ce projet de voir le jour. Les démarches administratives ont nécessité du temps mais également l'énergie des différents acteurs : le sous-préfet de Clermont, les différents services instructeurs qui ont travaillé à la modification du POS pour permettre l'implantation de l'entreprise à proximité de la D1016, ainsi que celle déployée par Monsieur le Maire de Rantigny sans qui le projet n'aurait pas pu voir le jour.

L'implantation de cette concession lui permet de bénéficier d'une visibilité idéale en bordure de la D1016 avec un bâtiment de 6500m² qui est une vitrine commerciale exceptionnelle.

Les points forts de cet espace de vente et de réparation sont un show-room de 1000m², un atelier de 1600m² avec 21 emplacements,

une cabine de peinture poids-lourds, quatre ponts, une station de lavage couverte et une sécurité renforcée pour les 25 salariés actuellement mais dont le nombre est appelé à évoluer.

La municipalité se réjouit de l'arrivée sur son territoire d'une telle entreprise qui est le reflet de l'attractivité de Rantigny sur un plan économique au regard de sa position géographique le long de la D1016, deuxième axe en nombre de déplacements du département de l'Oise.



Le commerce local se porte bien

Les commerces de la résidence du Relais de Poste ont connu depuis quelques mois quelques changements d'enseignes : une coiffeuse vient d'ouvrir un salon, les restaurants ont eu aussi changé de gérants.

Ces modifications concernent également le domaine de la santé puisqu'un cabinet dentaire vient d'ouvrir à la place de l'ancienne pharmacie.

Ce dynamisme du commerce est un signe positif qu'il est important de saluer et d'encourager.

Les travaux de voirie



La partie des travaux comprise entre le giratoire d'entrée dans la commune et le carrefour avec les rues Pasteur/ Zola/ et Anatole France est achevée à l'exception de la pose du mobilier urbain, et de la couche finale d'enrobés de 6 centimètres d'épaisseur qui sera réalisée par le Conseil Départemental puisque cette rue leur appartient. A l'issue des travaux l'ensemble de cette voirie départementale sera rétrocédée à la commune et les travaux de marquage au sol pourront être réalisés.

En ce qui concerne les travaux de

voirie, la place Jean Jaurès avec l'espace situé autour du monument aux morts est en cours de pavage, ainsi que les voiries situées de part et d'autre de l'édifice. Elles composent la partie amont du plateau traversant qui va marquer de manière significative ce carrefour entre la rue Anatole France, l'avenue Jean Jaurès, la place de la République et la place Jean Jaurès.

Les travaux autour du monument aux morts seront terminés pour le 11 novembre prochain afin de permettre le bon déroulement des commémorations de la fin de la première guerre mondiale.

Les enfouissements des réseaux électriques, téléphoniques et ceux de l'éclairage public sont achevés, seuls les raccordements sont encore en cours de réalisation.

En ce qui concerne le remplacement des réseaux d'eau

potable, les travaux compris entre l'église et le carrefour de l'école Claudel sont achevés, ils se poursuivent en direction de Cauffry afin de permettre aux travaux de voirie c'est-à-dire de réfection de la chaussée, de création de liaisons douces et de stationnement de se poursuivre.



5

Journée thématique : moins de phyto dans les espaces publics

Le jeudi 11 octobre 2018, l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) a été accueillie à la salle Paul Eiselé pour une journée de présentation du zéro phyto. Une trentaine de participants (personnels du département du Pas de Calais et de différentes communes de



l'Oise) ont pu échanger sur leurs retours d'expérience en matière de gestion différenciée et de mutualisation (achat de matériel, communication, marché de gestion).

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) est venu présenter différentes manières de réaliser un fleurissement (en entrée de commune ou en cœur de village). Cette journée a été l'occasion pour les participants de se rendre dans le parc municipal ainsi que dans le cimetière pour apprécier le travail réalisé par les services techniques municipaux de Rantigny qui pratiquent la gestion différenciée

depuis un certain temps et qui ont adapté l'entretien des cimetières par la plantation de couvre sols. Une démonstration de matériel a clôturé cette journée, avec la présentation de matériel alternatif tel que le désherbeur thermique.

Si le zéro phyto est maintenant une notion complètement intégrée dans les collectivités locales, il faut qu'elle le devienne pour les particuliers car à compter du 1er janvier 2019 les produits phytosanitaires seront totalement interdits.

Réunion publique sur le très haut débit



Contacts utiles :
Contact-smothd@oise.fr
Tél : 03 44 06 64 00
www.oise-thd.fr

6

Le jeudi 11 octobre à 18h30 salle Paul Eiselé, à la demande des élus de Rantigny, le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) est venu apporter des explications sur le déploiement du Très Haut Débit aux habitants des communes de Cambronne-lès-Clermont, Liancourt et Rantigny.

Près de 200 personnes sont venues assister à la présentation faite par les techniciens du SMOTHD et poser leurs questions sur la mise en œuvre de ce dispositif. Sur le terrain, un NRO (noeud de raccordement optique) a été installé sur le territoire de Liancourt, 3 SRO (sous répartiteurs optiques) ont été installés dans notre commune afin de desservir des PBO

(points de branchements optiques) afin d'alimenter chaque adresse, appelée PTO (prise terminale optique).

La commune de Rantigny déployée en fibre optique est ouverte partiellement à la commercialisation à partir du 10 novembre (en fonction du lieu de résidence). Les habitants devront préalablement vérifier

leur éligibilité sur le site internet de l'opérateur commercial et pourront ensuite demander le raccordement final de leur logement. Ils ne paieront que l'abonnement très haut débit et la caution de la box, l'installation de la fibre optique étant prise en charge par les financeurs du projet jusqu'en 2029.



Fin des travaux dans la résidence de l'OPAC rue Vaillant et bientôt une charte de la cage d'escalier

Voilà qui améliore le quotidien de 54 familles. L'OPAC de l'Oise a réceptionné, le 4 septembre, les travaux réalisés aux 37, 39 et 41 rue Edouard Vaillant, à Rantigny. Concrètement, les anciens éclairages ont été remplacés par des hublots à leds à détecteur de présence, non-seulement dans les cages d'escaliers, mais aussi dans les parties communes des caves. Ces dernières, désormais au nombre de 20, ont en outre été réaménagées et repeintes, et ont également été équipées de portes coupe-feu.



L'achèvement de ce chantier marque la fin du vaste programme de rénovation mené par l'OPAC de l'Oise qui, en tout, a bénéficié aux locataires de huit cages d'escaliers du groupe La Poste aux Lettres.

Afin de préserver ces travaux, une charte de la cage d'escalier sera mise en place avec les locataires d'ici la fin de l'année 2018. L'OPAC de l'Oise compte sur la mobilisation des locataires pour que celle-ci soit une réussite.

Pose de la première pierre pour les 31 logements réalisés par Oise Habitat



Le vendredi 5 octobre 2018 à 11 heures, sous un beau soleil digne d'une fin d'été, ce fut le coup de départ officiel de la construction des 31 logements que Oise Habitat réalise dans le quartier de la gare. C'est en présence de nombreux élus et personnalités que monsieur le Maire a procédé non pas à la pose de la première pierre mais au premier coup de pelle. Pour cet événement important pour notre commune madame la Sous-Préfète, messieurs Edouard Courtial et Olivier



Paccaud, sénateurs, monsieur Maxime Minot, député, monsieur Didier Rumeaux conseiller régional, madame Ophélie Van Elsuwe, conseillère départementale, des élus de la communauté de communes et du conseil municipal de Rantigny ont participé à ce lancement d'opération. Ce sont 31 logements qui vont voir le jour dans un an environ, ce qui correspond à la volonté de la municipalité d'augmenter l'offre de logements sur le territoire de Rantigny.

La typologie des logements est essentiellement composée de T2 (10 logements) et de T3 (19 logements) ainsi que de 2 T4 qui seront répartis en deux bâtiments. Des places de parking sont également prévues au nombre de 58 (28 places en parking souterrain et 30 places en parking aérien).

Ravalement de façade aux résidences Lebon et Lelong

Oise Habitat nous informe de la programmation des travaux de ravalement des façades des résidences Lebon et Lelong situées du 68 au 80 de l'avenue Jean Jaurès.

La réalisation de ces travaux débutera le lundi 5 novembre et s'étalera sur une période de 5 mois (hors intempéries). Leur financement sera sans incidence pour les locataires puisqu'il sera assuré en totalité par Oise Habitat.



Travaux de rénovation chez Picardie Habitat

Le bailleur social PICARDIE HABITAT poursuit ses travaux de rénovation dans les logements situés du 62 au 66 avenue Jean Jaurès. Les travaux intérieurs de mise aux normes électriques, de changement de chaudières et de rénovation des cuisines et des salles de bains sont en voie d'achèvement. Les menuiseries extérieures ont, elles aussi été changées. Il reste les remises en peinture des espaces communs et le changement des portes palières à réaliser.

L'isolation des bâtiments par l'extérieur qui vient de commencer durera environ 3 mois. Parallèlement à ces travaux et pour achever la rénovation de ce site, les voiries et accès extérieurs seront réalisés avec création d'une clôture et d'accès au site à l'aide de badges ce qui achèvera le résidentialisation de cet ensemble locatif.

Les résidents pourront dès le premier trimestre de l'année prochaine apprécier l'ensemble des travaux réalisés tant sur le plan de la qualité de vie que des économies d'énergie.



Une rentrée scolaire en musique



8

Le lundi 3 septembre dernier, 250 enfants ont pris le chemin de l'école pour une nouvelle rentrée scolaire. Monsieur le Maire accompagné de sa première Adjointe sont allés à la rencontre des enfants et des enseignants pour leur rappeler le soutien que la municipalité souhaite continuer à apporter à l'école, lieu d'apprentissage

de connaissances et de vie en communauté. Les élèves de cours moyens ont été accueillis par les deux enseignantes de l'école Berthelot, les élèves du cours préparatoire et ceux du cours élémentaires sont quant à eux allés à l'école Claudel et ont été répartis en 4 classes. Afin de répondre aux directives ministérielles et comme tout se passe toujours mieux en musique, ils ont avec leurs parents participé dans la cour de l'école à un atelier musique mis en œuvre par les enseignants et l'animateur musique qui intervient à l'école tout au long de l'année scolaire. Cette rentrée a permis à tous élèves et enseignants de faire connaissance de manière moins conventionnelle et plus sympathique. Les plus petits, qui fréquentent

l'école maternelle Dolto, sont répartis cette année en 4 classes grâce à la réouverture d'une classe qui permet d'accueillir quelques très jeunes enfants de moins de trois ans. Les effectifs sont de moins de 25 élèves par classe ce qui offre de meilleures conditions de vie en classe tant pour les enfants que pour les enseignants. Nous souhaitons à tous une belle rentrée et une bonne année scolaire.



Récompenses examens



Le C.C.A.S de Rantigny poursuit sa démarche de mettre à l'honneur le travail et l'investissement individuel de nos jeunes en attribuant une récompense, sous forme de bons d'achats, aux diplômés suivants : CAP, BAC et BAC PRO dont le montant varie selon la mention :

- 50 euros diplôme sans mention
- 60 euros diplôme avec mention « assez bien »
- 70 euros diplôme avec mention « bien »
- 100 euros diplôme mention « très bien »

La demande doit être déposée en mairie avant le 14 novembre 2018 accompagnée des documents suivants :

- Copie du diplôme (ou relevé de notes)
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (si le nom est différent, joindre une copie du livret de famille)

Bourse pour les étudiants

Le Centre Communal d'Action Sociale de Rantigny attribue une bourse pour les étudiants afin de les aider dans leurs achats de fournitures ou matériel scolaires.

Elle est destinée aux jeunes de moins de 26 ans qui poursuivent des études supérieures, post-bac. Les étudiants doivent déposer une demande en mairie avant le

14 novembre 2018 avec les pièces suivantes :

- Certificat de scolarité pour l'année 2018-2019
- Une copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2018 (revenus 2017) des parents si l'étudiant y est rattaché ou le cas échéant, celui de l'étudiant

- L'attestation CAF du mois de juillet 2018

En cas de non production des justificatifs de revenus (impôts et/ou CAF) aucune bourse ne sera attribuée.

Le barème vous sera communiqué sur simple demande en mairie.

Forum des associations



Sous un soleil radieux s'est déroulée le dimanche 2 septembre 2018 notre cinquième édition du Forum des Associations. Tout au long de la journée, il fut animé par des représentations de karaté, de danses en ligne et des démonstrations de gestes de premier secours. Nous sommes sensibles

à l'investissement et à la participation des associations au forum qui démontrent leur volonté de pérenniser ce rendez-vous et surtout de consolider le lien social. ACCLRL, FLASH CLUB, KARATE CLUB RANTIGNY, LA PROTECTION CIVILE, LE VAIRON LIANCOURT-RANTIGNY, MELI MELO LES PETITS POINTS, SI ON DANSAIT AVEC MBM, SOCIETE DE TIR DE RANTIGNY et le VOLLEY CLUB étaient fidèlement présents au forum. Tous nos remerciements à l'association ALCR qui gère l'organisation de la brocante. Malgré une baisse du nombre d'exposants, elle a remporté un beau succès.



Rantigny solidaire, le cancer c'est l'affaire de tous



Samedi 6 octobre 2018 c'est un peu plus d'une quarantaine de personnes qui ont participé à la Marche Rose au profit de la Ligue contre le cancer du comité de l'Oise. À l'issue de la marche, une vente de roses et de bougies était proposée par la Présidente du Comité Oise, Isabelle Bierens. Et pour finir, la municipalité a offert un verre de l'amitié bien mérité après l'effort consenti sous un soleil éclatant.

Les commémorations du 11 novembre

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918, la cérémonie de cette année sera emprunte d'une organisation particulière au regard de l'importance de cette date qui a marqué notre histoire.

Les communes de Cauffry et Rantigny ont décidé d'organiser une commémoration commune avec un programme hors du commun :

10h00 départ du cortège mené par « les chevaux du train » (un attelage et 4 hommes en costume) depuis l'espace loisirs et culture de Cauffry.

10h30 cérémonie au monument aux morts de Cauffry

10h55 le cortège repartira vers Rantigny

11h45 cérémonie au monument aux morts de Rantigny



Un atelier Halloween organisé par les p'tites mains de Rantigny en fête.

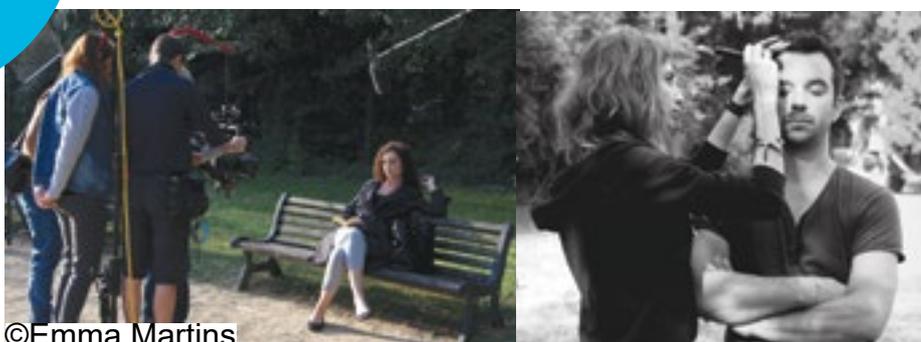
L'association les p'tites mains de Rantigny en fête a organisé un atelier Halloween le samedi 20 octobre à la salle Paul Eiselé. Une trentaine d'enfants de 3 à 11 ans a participé à cet atelier créatif qui leur a permis de créer des personnages sur le thème d'Halloween et de se

déguiser pour l'occasion. Les enfants ont achevé leur après-midi par un goûter offert par l'association et sont repartis ravis de ce moment créatif. Le prochain atelier organisé par l'association portera sur le thème de Noël et aura lieu le samedi 22 décembre.



10

Un tournage à Rantigny



©Emma Martins

Du 19 au 22 juillet dernier, l'association « les Créas du Chat » a tourné un court métrage intitulé « l'antre de la chair » à Rantigny, Cauffry et Paris. Il s'agit du 8ème court métrage de la réalisatrice Alexandra Robin qui habite notre commune et dont les précédents films ont déjà obtenu plusieurs distinctions en festivals.

Le tournage qui a eu lieu dans divers endroits de la commune et en particulier dans le parc municipal a suscité la curiosité des passants qui ont pu observer le travail de l'équipe composée d'une vingtaine de personnes. Nous espérons que ce film remporte un vif succès auprès des professionnels et du public.

Les mercredis après-midi de la bibliothèque municipale



Date et horaires	Activité
07/11/2018 De 14 h 30 à 16 h 30	Ludothèque 12 enfants (à partir de 5 ans)
14/11/2018 de 15 h 00 à 16 h 00	Contes : Les enfants dans la guerre (à partir de 10 ans) 16 enfants
28/11/2018 De 14 h 30 à 15 h 30	Éveil musical (de 4 à 7 ans) 10 enfants
05/12/2018 de 14 h 30 à 16 h 30	Ludothèque 12 enfants (à partir de 5 ans)
12/12/2018 de 14 h 00 à 16 h 00	Atelier loisirs créatifs Thème : Noël 12 enfants (à partir de 6 ans)
19/12/2018 de 15 h 00 à 16 h 00	Contes : Noël (tous publics) 16 enfants

Des rendez-vous à destination du jeune public sont proposés par la bibliothèque municipale du mois d'octobre au mois de décembre. Inscriptions obligatoires à la bibliothèque municipale (dans la limite des places disponibles).

ACTUALITÉS DE LA SAISON CULTURELLE

Commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale «1914-1918 : La Vallée dorée se souvient»

Pour commémorer le centenaire de la Première guerre mondiale, cinq communes : Bailleval, Cauffry, Laigneville, Monchy-Saint-Eloi et Rantigny se sont associées aux Amis de l'Histoire, association à but culturel et historique et à l'UNC, association patriotique section de Cauffry. Ces soirées sont programmées dans le cadre de ce partenariat.

Vendredi 9 novembre 2018 à 20 heures 30

Ciné-Histoire : La Peur, un film de Damien Odoul - Prix Jean-Vigo 2015



Gabriel, jeune conscrit, rejoint le front en 1914. Il va vivre l'enfer des tranchées, et connaître la peur

qui ravage tous les soldats. Sorti vivant de cette terrible expérience, pleine de fureur et de sang, il va découvrir sa propre humanité.

Une projection précédée d'une lecture de cartes postales et de courriers de la Grande Guerre par Les Amis de l'Histoire.

Salle Paul Eiselé - Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs - Réservations obligatoires à la Bibliothèque municipale.

Samedi 10 novembre 2018 à 20 heures 30

Lecture-Spectacle - Compagnie « Trois Petits Points et Compagnie » - Le Petit Cabaret des Gueules Cassées



Un petit cabaret...
...Juste après la Grande Guerre...
Son piano déconstruit... Sa

roue de loterie... Un

lieu d'intimité proche du public où se mêlent les voix des comédiens. Récits, lectures et chants se côtoient dans un spectacle où l'émotion surgit quand on ne l'attend pas, où le rire et les larmes se confondent pour ne laisser personne indifférent.

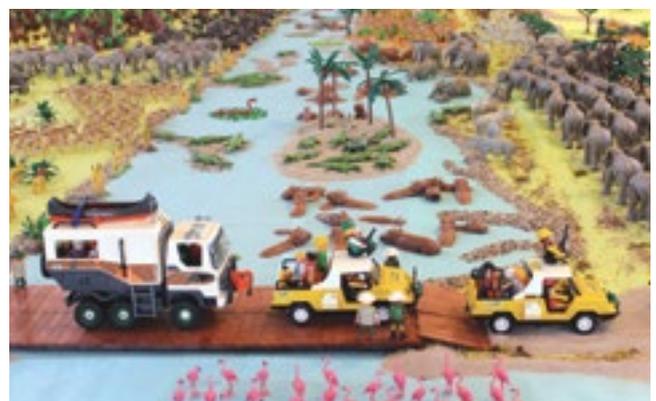
Salle Paul Eiselé - Public : dès 13 ans - Réservations obligatoires à la Bibliothèque municipale.

Samedi 17 et dimanche 18 novembre 2018

Diorama géant Playmobil - Safari au Kenya...et dioramas surprises - 250 m2 d'exposition Salle des sports.

En 2018, Jean-Michel Leuillier revient et nous emmène au Kenya pour un safari unique en Playmobil.

Durant ces deux jours, petits et grands pourront découvrir autour du Lac Victoria plusieurs milliers de Playmobil, gazelles, buffles, éléphants, gnous, flamants roses mais également les crocodiles de la rivière Tsavo et diverses autres scènes.



Horaires d'ouverture :

Samedi 17 et dimanche 18 novembre : 10 h 00 - 18 h 00

Tarif des entrées :

2 €/adulte - 1 €/enfant (3 à 12 ans) - Gratuit/moins de 3 ans

LA PETITE HISTOIRE DANS LA GRANDE

Monsieur Bar et autres généreuses personnes (1^{ère} partie : septembre 1914)

Août 1914, la guerre est déclarée. Bientôt les troupes françaises reculent. Septembre 1914, les Allemands ont atteint Clermont. Les civils évacuent les villages. Tristes souvenirs du passage des uhlans en 1870.

A Rantigny il ne reste que quelques familles et des maisons vides. Des objets seront retrouvés ici et là. Une commission administrative et alimentaire est créée par monsieur DENANT avec l'appui de messieurs BULLOT et LANDRU. Ils font appel à monsieur le curé TELLIER et à monsieur BAR.

Le 2 septembre 1914, à 12 h 15, une avant-garde de Uhlans arrive à Rantigny. Elle précède une division ennemie. Quelques dragons retirés dans les marais de Liancourt, tirent. L'usine LEGRAND, une usine de chaussures, brûle.

A midi 3/4, un général allemand menace monsieur BAR de brûler sa maison, il a besoin de beaucoup d'eau pour la troupe. A 11 heures du soir, 25 000 soldats de Thuringe stationnent dans Rantigny pendant 3 heures, le pont de Creil ayant sauté. Les maisons abandonnées sont fouillées. Aux présents, la troupe demande à boire et à manger comme argent.

Cette journée coûte à la ville: une usine, 1 200 000 f de dégâts et 70 maisons pillées.

Le 3, arrive le 6/27 Régiment d'Infanterie de réserve allemand qui vient de parcourir 45 km. Les soldats harassés, exténués, s'allongent sur les trottoirs.

Les Allemands partis, il faut organiser les secours. Les Rantignysiens présents se rassemblent dans la cour de la mairie et se comptent.

Messieurs DUPONT, négociant, OBRY, charron et ROBERT, sonneur, sont joints au groupe qui a été constitué.

Monsieur BAR est nommé président, monsieur BULLOT, secrétaire adjoint. Monsieur BAR rend compte de l'initiative qu'il a déjà prise ; 35 personnes bénéficient de soupes et de rations de pommes de terre.

3 points sont chargés de la préparation des «marmites à soupe» : BERTRAND, restaurateur, LARDEUR, restaurateur et LESPINETTE, boucher, en plus de monsieur BAR.

Le dimanche 6, les rues, l'usine, les maisons vides sont nettoyées. Dès le lendemain, les soupes populaires fonctionnent : soupes chez monsieur BAR : 190 et autant de rations de pommes de terre.

Le 7, quatre familles logées à l'usine LEGRAND et qui ont tout perdu dans l'incendie reçoivent un secours de 50 f.

LARDEUR, BERTRAND, 93 soupes, LESPINETTE, 166, BAR, 112 soupes et autant de rations de pommes de terre.

8 septembre, LARDEUR, 35, BERTRAND, 95, LESPINETTE, 189, BAR, 180 soupes et autant de rations de pommes de terre.

9 septembre, au total 555 soupes et autant de rations de pommes de terre.

Le 10, monsieur BAR décide de se rendre à Beauvais pour tenir le préfet au courant de la situation. Il est aussi chargé de rapporter du sel qui manque cruellement à la population et au boulanger monsieur VERDON. Au cours de son voyage, il rencontre de nombreux obstacles qu'il lui faut surmonter. Un vrai parcours du combattant mais la mission est accomplie.

Le 11, monsieur BAR et monsieur le curé partent de nouveau. 480 soupes sont distribuées ainsi que des pommes de terre.

Le 12, monsieur BAR rend compte à la commission de son périple ainsi que des difficultés pour rencontrer le préfet RAUX. Une somme de 1 500 f a été promise comme aide. Le préfet confie la signature à un élu. 475 soupes sont distribuées.

Le 15 le président rend compte de son voyage à Clermont. Outre le résultat financier (1 500f), il rapporte du sel, du beurre, du chocolat, des sardines, du tabac et des journaux. 423 soupes sont données.

Le 16, la commission donne environ 130 kg de pain par jour. 433 soupes et autant de rations de pommes de terre.

Le 22 septembre, monsieur BAR se déplace en préfecture pour traiter du problème des allocations accordées aux femmes de mobilisés. La commune a 100 femmes de mobilisées et 170 enfants de soldats. Toutes ne sont pas aidées par l'État alors que tous les maris se trouvent aux armées. Monsieur BAR est renvoyé vers la sous-préfecture de Clermont. La sous-préfecture se tient rue de Mouy, à l'école des Garçons car la sous-préfecture est réquisitionnée. 360 soupes et autant de rations de pommes de terre sont données.

Le 26, monsieur BAR se déplace à Clermont de nouveau pour des rations de pain. Le problème récurrent, celui des allocations non versées est toujours présent. Monsieur BAR se rend ensuite à Liancourt toujours pour le même sujet.

*Alain Bourguignon
Les Amis de l'Histoire*